

COMMUNIQUE DE PRESSE

Noyen-sur-Sarthe, mardi 5 septembre

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental de **Régis Vallienne**, président de la Commission Réussite éducative et Citoyenneté, et de **William Marois**, recteur de l'Académie de Nantes

Visite du Recteur d'Académie et pose de la première pierre du collège pour sa restructuration



Le collège Marcel Pagnol de Noyen-sur-Sarthe, fait partie des 4 collèges dont les restructurations complètes seront menées dans le cadre d'un contrat de partenariat. Le nouveau collège d'une capacité de 600 élèves sera livré en juillet 2019. Dès août 2018, le bâtiment à un étage sera livré et prêt pour l'année prochaine.

Le futur collège Marcel Pagnol de Noyen-sur-Sarthe

> Capacité de 600 élèves pour une surface de 6 500 m²

> Architecte : William GOHIER

CALENDRIER EN 7 PHASES

1/ Juin-août 2017 : déconstruction du bâtiment enseignement

2/ Août 2017 : montage du bâtiment d'enseignement provisoire

3/ Août 2017 - août 2018 : construction du bâtiment pédagogique 1

4/ Juillet-août 2018 : déconstruction du bâtiment administration et de salles de cours

Août 2018 : livraison du bâtiment 1

5/ Août 2018 - mai 2019 : construction du bâtiment pédagogique 2 et de la demi-pension

Mai 2019 : livraison du bâtiment pédagogique 2 et de la demi-pension

6/ Mai 2019 : déconstruction du bâtiment restauration et de la cuisine

7/ Juin 2019 : réalisation du parking, plateau sportif et des équipements extérieurs

Les travaux seront terminés pour la rentrée de septembre 2019.




Les travaux ont avancé cet été

Durant l'été 2017, des nouvelles salles de cours et CDI provisoires ont été mises en place avec celles déjà existantes. Les premières déconstructions ont eu lieu. La construction du bâtiment pédagogique à un étage a démarré et se poursuivra jusqu'à la prochaine rentrée.

www.sarthe.fr

lucie.desnos@sarthe.fr

 @LucieDesnos

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48

+33(0)2 43 54 72 99



Le futur collège Marcel Pagnol de Noyen-sur-Sarthe : un projet concerté

Au démarrage du projet, le Département de la Sarthe a associé toute l'équipe du collège en mettant en place un groupe de travail regroupant la direction, les enseignants, les parents d'élèves et les agents techniques. Ensuite, un groupe de travail restreint et représentatif a été consulté tout au long des étapes de la procédure (choix du partenaire, mise au point et finalisation).



Ainsi le futur collège qui présente une conception architecturale, technique et environnementale de qualité, répondra au maximum aux attentes pour donner aux élèves, au personnel du collège et à la communauté éducative de meilleures conditions de travail et d'épanouissement.

Haute qualité environnementale et engagement énergétique

Le collège Marcel Pagnol sera certifié Haute Qualité Environnementale (HQE), avec 10 cibles sur 14 au niveau très performant et labellisé Effinergie+ niveau exceptionnel. Le recours aux énergies renouvelables se fera avec une production photovoltaïque et une chaufferie bois. Le groupement s'engage sur un niveau de consommation énergétique pendant les 20 ans d'exploitation à hauteur de 1 476 MWh/an, intégrant les consommations annuelles de chauffage, d'eau et d'électricité. Cet engagement énergétique va bien au-delà de la réglementation thermique en vigueur (RT 2012), avec une cible inférieure de 40% par rapport à la RT 2012.

UN CHANTIER EN SITE OCCUPÉ QUI TIENT COMPTE DES UTILISATEURS

L'équipe chantier en collaboration avec la direction s'organisera pour que les locaux d'enseignement et les surfaces de récréation et le préau, permettent de poursuivre l'activité du collège normalement.

- **La sécurité des usagers, une priorité** : Les flux élèves, personnel et chantier seront séparés par une zone de chantier protégée, fermée, balisée et interdite à tout personnel hors chantier.
- **Les nuisances de chantier réduites** : Afin de ne pas déranger l'équipe pédagogique et les élèves avec le bruit et les poussières, les phases de déconstruction se dérouleront pendant les périodes de vacances.
- **Une communication régulière** : Des réunions régulières sont organisées entre l'équipe travaux et la direction des établissements pour visiter le chantier et présenter l'avancement des travaux ainsi que les échéances à venir. Les élèves seront également associés à des visites de chantier et pourront voir, à travers des fenêtres ouvertes sur le chantier, la réalisation des travaux.

PLAN COLLÈGE : 4 COLLEGES CONSTRUITS EN 2 ANS

Pour mener à bien un programme ambitieux de travaux dans de nombreux collèges et malgré les contraintes financières de la collectivité, le Département a approuvé en juin 2015, le principe du recours au contrat de partenariat pour la reconstruction de 4 collèges : **Henri Lefeuve à Arnage, Jean Cocteau à Coulaines, Maroc-Huchepie au Mans et Marcel Pagnol à Noyen-sur-Sarthe**. C'est Bouygues Bâtiment Grand Ouest, qui a remporté le dialogue compétitif et a créé la société MAINE Collèges 72 pour la réalisation du contrat de partenariat. Il assure la construction des collèges en 2 ans et s'occupera pendant 20 ans de l'entretien-maintenance de ces collèges. Le Département reste propriétaire et récupérera des bâtiments en bon état de fonctionnement à l'issue du contrat en 2039.

À travers ces chantiers d'envergure, le Département de la Sarthe soutient également l'emploi et l'activité des entreprises locales.

Des entreprises locales déjà sur les chantiers

Les premières entreprises ont été désignées, notamment pour les travaux préparatoires des 4 chantiers. **Par exemple à Noyen-sur-Sarthe**, c'est Structura (Champagné, 72) qui a été retenue pour l'aménagement du Préau, ou HUET Paysagiste (Sablé, 72) pour les travaux d'abattage, ou encore OTIS (Allonnes, 72) pour les appareils élévateurs.

D'autres entreprises locales seront mobilisées suite à une réunion organisée ce 5 septembre dans le cadre de la consultation des lots corps d'état secondaires avec la Fédération Sarthoise du Bâtiment.



www.sarthe.fr

lucie.desnos@sarthe.fr

 @LucieDesnos

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48

+33(0)2 43 54 72 99